



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

viticulture

Question écrite n° 90779

Texte de la question

Mme Marisol Touraine attire l'attention de M. le ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche sur la maladie du bois qui touche notamment les vignes de l'Indre-et-Loire. Cette maladie est apparue après la suppression en 2001 de l'autorisation d'utiliser certains produits à base d'arsenic de sodium. Durant l'été, la relative sécheresse a accentué l'expression des symptômes de la maladie du bois qui constitue un sujet de préoccupation majeur pour la fédération des associations viticoles de l'Indre-et-Loire. Même si depuis un an, un programme de recherche a été lancé, plusieurs années seront nécessaires avant qu'il puisse fournir des résultats probants et lutter efficacement contre cette maladie. En attendant, un certain nombre d'exploitations viticoles françaises mais aussi européennes se retrouvent menacées de disparition. En conséquence elle souhaite connaître les intentions du Gouvernement en la matière et savoir ce qu'il entend faire concrètement pour faire face à la mort annoncée d'une part de notre viticulture.

Texte de la réponse

Les maladies du bois de la vigne, esca, eutypiose et black dead arm (BDA), résultent de l'attaque d'un complexe de champignons. Depuis une dizaine d'années, une explosion des symptômes liés à la présence de ces maladies est observée dans le monde entier. On estime aujourd'hui que ces champignons sont la cause d'un taux de mortalité des ceps supérieur à 15 % dans le vignoble français. Ils constituent avec la flavescence dorée les dangers phytosanitaires majeurs les plus difficiles à contrôler. Un premier programme international de recherche initié en 2002, aidé par le fonds d'aide européen FAVOR, a réuni 17 participants représentant 7 pays (Allemagne, Australie, Autriche, France, Italie, Portugal et USA) Ce programme ciblé sur l'esca et son cortège parasitaire a permis d'améliorer considérablement les connaissances fondamentales sur la biologie des champignons parasites ouvrant ainsi la voie à des recherches plus appliquées. Suite à l'appel à projets sur les maladies du bois de la vigne, lancé en décembre 2008 et piloté par l'Institut français de la vigne et du vin, 5 projets de recherche appliquée et d'innovation ont été retenus. La question des maladies du bois sera prochainement examinée dans le cadre du fonds de recherche et de développement actuellement mis en place à FranceAgriMer. De manière générale, l'enjeu principal est aujourd'hui de définir des orientations stratégiques de recherche, mais aussi de favoriser la diffusion de leurs résultats, ainsi que celle des pratiques de prévention et de lutte actuellement mises en oeuvre sur certains territoires. Une réflexion est cours sur les modalités de pilotage qui pourraient être retenues.

Données clés

Auteur : [Mme Marisol Touraine](#)

Circonscription : Indre-et-Loire (3^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 90779

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : Alimentation, agriculture et pêche

Ministère attributaire : Agriculture, alimentation, pêche, ruralité et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 octobre 2010, page 11267

Réponse publiée le : 11 janvier 2011, page 156